

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 2843

présenté par
M. Berteloot

ARTICLE 2

À l'alinéa 4, après le mot :

« vétérinaires ».

insérer le mot :

« ruraux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le monde agricole a besoin de plus de vétérinaires mais surtout des vétérinaire spécialisés et formés aux spécificités des animaux ruraux.